

2 L E
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 20 Route des Ecoles
79220 STE OUENNE
RCS NIORT 799 049 689

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 JUIN 2025**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 Décembre 2024**

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 343 570 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	343 570 euros
A titre de dividende global à l'Associé Unique Soit 10 euros par action	100 000 euros
Le solde	243 570 euros
En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 2 446 101 euros.	

Le dividende sera mis en paiement au siège social, à compter ~~de ce jour~~ du 15 juillet 2025.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Associé Unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense

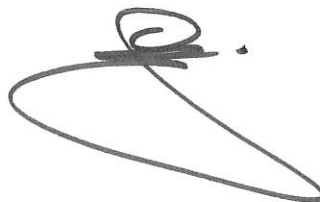
doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40%.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Certifié conforme
Le Président
Monsieur Frédéric GATTEPAILLE





Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de la Loire
Membre de la C.R.C.C. Ouest Atlantique
RCS Nantes 330 356 700 Capital 425 700 euros

S.A.S. 2LE

20 ROUTE DES ECOLES – 79220 SAINTE-OUENNE
S.A.S. au capital de 10 000€
R.C.S. NIORT 799 049 689

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024

COMPTES APPROUVES
PAR L'A.G.O. DU 30.06.25

POUR COPIE CERTIFIEE
CONFORME

Grégoire BUNOT

Geneviève DURANTEAU

Christian PALVADEAU

Rachel VIOLIN

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Anne-Laure GRATALOUP

Emanuella LAURENT-DELANOE

Experts - comptables
Commissaires aux comptes

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

02 40 92 66 00

cva@cvaexperts.fr

6-8, impasse Augustin Fresnel (Bât. Lavoisier)
B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex

www.cvaexperts.fr

Bilan actif	Clôture au 31/12/24 Durée 12 mois			Clôture au 31/12/23 Durée 12 mois
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	2 850 818	52 188	2 798 630	2 836 622
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	52 188	52 188		
FRAIS D'ETABLISSEMENT	52 188	52 188		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	2 798 630		2 798 630	2 836 622
PARTICIPATIONS	2 798 630		2 798 630	2 789 130
CREANCES RATTACHEES A PARTICIPATIONS				47 492
ACTIF CIRCULANT	84 383		84 383	40 156
CREANCES DIVERSES (3)	46 063		46 063	15 383
DISPONIBILITES	38 320		38 320	24 773
TOTAL GENERAL	2 935 201	52 188	2 883 013	2 876 777
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an				
(3) Dont à plus d'un an				

Bilan passif	Clôture au 31/12/24 Durée 12 mois	Clôture au 31/12/23 Durée 12 mois
	Montant	Montant
CAPITAUX PROPRES	2 596 231	2 352 661
CAPITAL	10 000	10 000
RESERVES	2 203 531	2 062 254
RESERVE LEGALE	1 000	1 000
AUTRES RESERVES	2 202 531	2 061 254
RESULTAT DE L'EXERCICE	343 571	241 277
PROVISIONS REGLEMENTEES	39 130	39 130
DETTES(1)	286 781	524 117
DETTES FINANCIERES	84 091	520 266
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (2)		500 092
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	84 091	20 174
DETTES D'EXPLOITATION	4 136	3 851
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	4 136	3 851
DETTES DIVERSES	198 555	
AUTRES DETTES DIVERSES	198 555	
TOTAL GENERAL	2 883 013	2 876 777
(1) Dont à plus d'un an	198 555	250 000
Dont à moins d'un an	88 227	274 117
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		

Compte de résultat	Exercice 01/01/24 - 31/12/24 Durée 12 mois	Exercice 01/01/23 - 31/12/23 Durée 12 mois
	Montant	Montant
CHARGES D'EXPLOITATION	5 747	7 372
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	5 747	7 372
RESULTAT D'EXPLOITATION	-5 747	-7 372
PRODUITS FINANCIERS	350 000	250 080
PARTICIPATIONS	350 000	250 080
CHARGES FINANCIERES	1 658	3 532
INTERÊTS ET CHARGES ASSIMILEES	1 658	3 532
RESULTAT FINANCIER	348 342	246 548
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	342 595	239 176
IMPÔTS SUR LES BENEFICES	-976	-2 101
<i>TOTAL DES PRODUITS</i>	350 000	250 080
<i>TOTAL DES CHARGES</i>	6 429	8 803
RESULTAT NET COMPTABLE	343 571	241 277
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier Produits financiers concernant les entreprises liées Charges financières concernant les entreprises liées	350 000	250 080

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

■ FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

■ EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

■ PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Il s'agit des frais d'établissement qui ont été amortis sur 3 ans.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduis à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat incluant les honoraires et frais d'actes. Les frais d'acquisition font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

■ NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 10 000 parts sociales de 1 euro.

Variation des capitaux propres

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Capital	10 000			10 000
Primes d'émission, de fusion, ...				
Réserves	2 062 254	141 277		2 203 531
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice N-1	241 277		241 277	
Résultat de l'exercice N		343 571		343 571
Amortissements dérogatoires	39 130			39 130
	2 352 661	484 848	241 277	2 596 231

Fonds commercial

Néant

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	52 188			52 188
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières - titres	2 789 130	9 500		2 798 630
Immobilisations financières - créances	47 492		47 492	
	2 888 810	9 500	47 492	2 850 818

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	52 188			52 188
Immobilisations corporelles				
	52 188			52 188

Dont dotation :	-	Linéaire	-
	-	Dégressive	-
	-	Exceptionnelle	-

S.A.S. 2LEExercice du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024**Provisions et dépréciations**

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	39 130			39 130
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges ⁽¹⁾				
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant				
	39 130			39 130
<i>Dont dotation :</i>				
- Exploitation		-		
- Financier		-		
- Exceptionnel		-		

Biens pris en crédit-bail**Néant****Créances – État des échéances**

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé			
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation			
Créances diverses	46 063	46 063	
Charges constatées d'avance			
	46 063	46 063	

Dettes – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants ⁽¹⁾				
Emprunts bancaires ⁽¹⁾				
Emprunts & dettes financières divers ⁽²⁾	84 091	84 091		
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	4 136	4 136		
Dettes diverses	198 555			198 555
Produits constatés d'avance				
	286 781	88 227		198 555

⁽¹⁾ Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires

-

⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice

-

⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice

500 000

⁽²⁾ Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales

84 091

S.A.S. 2LE

Exercice du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

Néant

■ NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires **Néant**

Ventilation de l'effectif moyen **Néant**

Rémunérations des dirigeants

Aucune rémunération n'est allouée aux mandataires sociaux.

Résultat exceptionnel **Néant**

Intégration fiscale

Le groupe fiscal est composé de la société avec ses filiales M. BONNEAU ET SES FILS.

La société mère conserve l'économie d'impôt générée par le déficit d'une filiale jusqu'au retour à une situation bénéficiaire ; elle comptabilise un produit puis une charge.

Une provision pour impôt est constituée lorsque le risque de restitution apparaît probable.

Le produit d'impôt sur les sociétés est comptabilisé en diminution du poste "Impôt sur les bénéfices".

Le produit d'impôt sur les sociétés se décompose ainsi :

- déficit de la société mère imputé sur le bénéfice d'ensemble	- 976
	- 976

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Impôt concernant le résultat courant avant impôts	- 976
Impôt concernant le résultat exceptionnel	
	- 976

Situation fiscale latente

La société dispose d'un déficit fiscal reportable de 89 € antérieur à l'intégration fiscale.

■ AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles Néant

Engagements financiers Néant

Entreprises liées

	S.A.S. 2LE2	S.A.S. M. BONNEAU ET SES FILS
Participations	9 500	2 789 130
Dépréciation participations	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-
Immobilisations financières diverses	-	-
Clients et comptes rattachés	-	-
Créances diverses	-	-
Charges constatées d'avance	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	-
Autres dettes diverses	-	198 555
Produits de participation	-	350 000
Valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Intérêts et charges assimilées	-	-

Filiales et participations à plus de 50 %

	S.A.S. 2LE2 20 ROUTE DES ECOLES 79 220 SAINTE-OUENNE R.C.S. NIORT 938 902 608	S.A.S. M. BONNEAU ET SES FILS 20 ROUTE DES ECOLES 79 220 SAINTE-OUENNE R.C.S. NIORT 026 880 021
Capital	10 000	192 000
Réserves et R.A.N. avant affectation du résultat	-	2 913 848
Quote-part du capital détenu	95%	100 %
Valeur brute des titres détenus	9 500	2 789 130
Valeur nette des titres détenus	9 500	2 789 130
Prêts et avances consentis	-	-
Cautions & avals donnés	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	-	7 404 812
Résultat du dernier exercice clos	- 832	395 074
Dividendes encaissés	-	350 000